

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS.... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS.... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Mercredi 30 Novembre 1870

L'ACTION DÉCISIVE

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'action est engagée depuis samedi. L'ensemble des nouvelles est bon jusqu'à présent.

Plus que jamais, la réserve est commandée par la gravité des circonstances; nous ne nous en départirons pas, quel que soit notre désir de satisfaire aux vœux des lecteurs qui demandent des nouvelles.

L'action actuellement engagée est complète; le théâtre de la lutte est immense.

Marquons en les limites

Théâtre de la lutte

Sur la Loire, nos lignes s'étendent depuis Montargis et Gien (Loiret), où se trouve notre aile droite, jusqu'à Vendôme, Chateaudun et Nogent-le-Rotrou, notre aile gauche.

Ces faits sont officiellement établis par des documents que nous insérons un peu plus loin.

Quant au centre de notre armée de la Loire, il se trouve entre ces deux points extrêmes, et il doit être formidable, car les Prussiens n'ont pas osé l'attaquer, se contentant d'opérer contre les ailes.

C'est donc entre le Loiret et Paris que va se dénouer la situation.

Il y a, de plus, le champ de bataille de la Normandie sur lequel les Prussiens appellent avec persistance une diversion.

Cela établi, rappelons-nous que le Times a annoncé que les forts du sud de Paris ont ouvert le feu pendant la nuit de samedi, ajoutant: Une sortie est attendue.

Rappelons encore que le même journal faisait pressentir une attaque des Prussiens du côté de Formerie (Oise), confins de la Normandie.

Et maintenant relatons les opérations connues jusqu'à ce moment.

Opérations militaires

Les Prussiens ont attaqué les deux ailes de notre armée de la Loire.

A droite, c'est-à-dire, à Montargis-

Gien, ils ont subi un échec et presque une déroute; mais ils ont inquiété à gauche, Vendôme, Chateaudun, Nogent-le-Rotrou.

Voici sur ces faits la circulaire officielle adressée de Tours, le 27 novembre, 5 h. du soir.

Le ministre de l'intérieur aux préfets, sous-préfets et généraux commandant divisions et subdivisions.

« L'armée de la Loire, menacée sur sa gauche par des forces très-considérables, a dû passer de ce côté. Certaines forces un peu avancées et présentant une ligne mince auraient risqué d'être coupées.

« La droite tient vigoureusement et empêche le progrès de l'ennemi. Un succès a été obtenu à Neuville ou des forces ennemies, après avoir bombardé la ville, ont dû laisser le terrain à des troupes inférieures en nombre abandonnant grand nombre de morts et de blessés et 80 prisonniers. Nos pertes sont peu importantes.

« Cet ensemble d'opérations n'a qu'une gravité relative de part et d'autre et ne préjuge en rien le résultat de la rencontre attendue.

« Dans la Somme, combat heureux à Gentelle et Boves.

« Bonnes nouvelles des environs de Montbéliard. »

Une note semi-officielle publiée par le *Moniteur*, explique cette circulaire, et la développe en ces termes:

« On a fait circuler des bruits contradictoires sur ce qui se serait passé au-delà de Vendôme.

« Il est incontestable qu'une grande bataille se prépare; jusqu'à présent l'avantage nous est resté dans toutes les actions partielles servant de préliminaires à l'action générale.

« L'ennemi a fait plusieurs démonstrations menaçantes sur notre droite du côté de Montargis et de Gien, mais là il s'est heurté contre des forces qui l'ont obligé à modifier son plan d'attaque. Il a porté rapidement le gros de ses forces du centre vers sa droite, afin de déborder notre gauche qui s'étendait sur une ligne trop allongée pour être facilement défendue.

« Son mouvement s'est accentué avec des forces tellement considérables, que le général en chef a dû or-

donner un mouvement de concentration, rapprochant du centre les corps qui se trouvaient sur notre extrême gauche. Par suite de ce mouvement, Chateaudun pourrait être évacué, mais ce n'est là qu'une série de mouvements préliminaires obligés de l'action décisive. »

On le voit, malgré des succès incontestables, le gouvernement se garde bien de les célébrer. Il agit avec une prudence qui contraste avec les procédés employés autre fois et qui n'avaient pour but que d'endormir la nation et de la leurrer.

Les Prussiens se gardent bien de faire connaître leur défaite de Montargis et leur mouvement inconsidéré de Vendôme. Nous disons inconsidéré, puisqu'ils n'ont pas su tirer parti de la situation.

Par contre, ils publient une dépêche extrêmement embarrassée sur leurs opérations dans l'Ouest.

La voici:

(Dépêche officielle prussienne).
Berlin, 28 novembre 1870.

« Hier, jusqu'à la nuit, un combat a été livré par la première armée prussienne contre l'armée française du Nord. »

« Les Français, qui avaient des forces supérieures, ont été repoussés avec pertes sur la Somme, et dans des positions fortifiées devant Amiens.

« Un bataillon d'infanterie de marine a été écrasé par un régiment de hussards.

« Les pertes allemandes sont assez considérables. »

Cette dépêche, qui ne porte ni indication de lieu, ni effectif des forces engagées de part et d'autre, ni aucun des renseignements techniques habituels à l'ennemi, ne doit être accueillie qu'avec les plus extrêmes réserves.

Les Prussiens s'efforcent de faire une diversion du côté de la Normandie. Peut-être leur dépêche n'a-t-elle pas d'autre but que de détourner une partie de l'armée de la Loire.

Cet aveu: « Les pertes allemandes sont assez considérables, » est, ou l'indice d'une défaite, ou un grossier subterfuge.

Mais le général d'Aurelles de Pala-

dine n'est pas homme à se laisser influencer par une manœuvre prussienne.

C'est un homme d'une énergie et d'une résolution que rien ne peut faire dévier, et qui saura conduire son héroïque armée à la victoire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Beaune, 27, 11 h. 5 m. matin.

Quartier général de Garibaldi.

Hier nous avons été attaqués par cinq mille fantassins, plusieurs escadrons de cavalerie, du canon et des mitrailleuses.

Nous avons successivement délogé l'ennemi de Pasques, Prénos et Darois, et ramené en fuite jusque sous les murs de Dijon.

Le combat a duré de 7 heures du matin à 7 heures et demie du soir.

BORDONNE,
Chef d'état-major.

LES PRUSSIENS S'ENNUIENT

Lamartine, à la veille de la Révolution de 1848, prévoyait une catastrophe, quand il disait: La France s'ennuie.

En ce moment, le *Times* de Londres, qui n'est certes pas suspect d'hostilité contre la Prusse, présage un désastre pour elle quand il constate que l'armée allemande s'ennuie.

Les Prussiens s'ennuient, alors que les Français régénérés sont tous debout pour le salut de la Patrie; ils s'ennuient et nous sommes vigilants, ardents, attentifs, et nous avons à cœur de délivrer Paris; ils s'ennuient et nous travaillons avec la confiance du succès final.

Voici le texte même de l'article du *Times*:

L'esprit de Paris semble s'élever à mesure que la situation devient plus tendue, et sa confiance dans le succès s'accroît au lieu de diminuer.

« Et, pendant ce temps, que fait l'armée allemande? elle s'ennuie; elle demande à sortir de son inaction énervante ou à retourner chez elle, pour ne pas être exposée sans profit aux maladies qui déciment ses rangs. Elle commence à dire tout haut que

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LES DEUX CORBEAUX

XII

— Jésus! mon Dieu! s'écrièrent les Corbeaux; perdre un si bel héritage! un titre si ancien! Cela ne se peut pas!

— Cela sera pourtant, j'en ai grand' peur, dit tranquillement le chevalier.

— Il n'y a pas apparence que cette belle Mme de Chateaudou vous fasse le plaisir de mourir aussi.

— A Dieu ne plaise que je le désire!

— Cette fois vous feriez peut-être bien d'obéir à M. le baron, car enfin, il n'y a pas grande raison dans votre refus; vous n'aimez pas cette belle veuve: eh bien! cela viendra plus tard, quand vous serez marié...

— Jamais! répondit M. de Créoulx en regardant Gabrielle; j'ai d'ailleurs un autre motif, qui ne m'est pas personnel pour refuser ce mariage. Paul de Gillaret, mon ami d'enfance, est amoureux de Mme de Chateaudou, il en est aimé peut-être, et vous sentez que je ne puis pas aller sur ses brisées après avoir reçu toute la confiance de ses sentiments; je ne pouvais pas dire cela à M. le baron.

— Oui, oui, j'entends, dit la vieille femme, qui ne comprenait rien à tous ces raffinements; ne pas trahir un ami, même quand il s'agit de perdre le titre et les revenus de la baronnie de Créoulx, c'est d'un bon gentilhomme comme vous; cependant...

— Allez, je ne regrette rien! interrompit le jeune homme avec une joie impétueuse; jamais je ne me suis trouvé aussi plein d'espoir et de courage. Oh! que la liberté est une belle et douce chose! qu'il fait bon vivre ainsi, content et maître de soi-même! si vous saviez quelle triste jeunesse j'ai eu au milieu de toutes ces prospérités!

eh! que m'importe de travailler, d'être pauvre! je sens que je vais être heureux!

Vous avouerez-vous mes tourments depuis bien des années? J'étais comme un captif qui soupire après sa délivrance; je ne pouvais m'empêcher de penser que la mort de M. le baron me rendrait libre; certainement je ne l'eusse pas pleuré, et j'en avais de grands remords de conscience. Que Dieu lui donne longue vie à présent!

— Il a soixante-quinze ans, dit Véronique, et feu M. le baron, son père, qui lui ressemblait fort, est allé à quatre-vingt-dix-huit ans. C'était aussi un terrible homme, et qui avait fait mourir ses trois femmes de chagrin.

— Est-ce que vous l'avez connu aussi? demanda M. de Créoulx étonné.

— Certainement, répondit Suzanne d'un ton sec, et comme si elle ne se fût pas soucieuse de répondre à d'autres questions.

— J'ai du courage et bon espoir, reprit le jeune gentilhomme; j'ai ga-

gné vingt années peut-être d'indépendance et de bonheur! Misé Suzanne, misé Véronique, plus tard je vous dirai tout ce que j'ai dans le cœur; à présent il faut songer d'abord à ce que je vais entreprendre pour gagner honorablement ma vie; j'irai servir dans les armées du roi.

Gabrielle changea de couleur à ces paroles, et les Corbeaux s'écrièrent ensemble:

— Ne songez pas à cela, monsieur le chevalier; la guerre est un mauvais métier.

— Il faut pourtant bien faire quelque chose; ce n'est pas avec une centaine de louis que pourra me rendre la vente de quelques bijoux superflus, qu'on peut vivre longtemps, même sans carrosse et sans laquais.

— Ne vous inquiétez pas de cela, répondit Véronique, et surtout n'allez pas vendre vos bijoux. Restez tranquille à votre hôtellerie du *Coq d'argent*...

— Mais, interrompit-il, je ne puis pourtant plus vivre tout à fait en gentil-

le siège de Paris a été une gigantesque bévue.

Telle était déjà la situation quand est arrivée l'alarme, je dirais presque la panique, de la semaine dernière. Cette panique était due surtout à l'ignorance dans laquelle on tient les soldats allemands et de la force des armées françaises : ils ne savaient ce qui les menaçait, ni quelles forces pouvaient arriver sur leurs derrières ; ils craignaient l'imprévu, l'inconnu qui se révélait à eux tout-à-coup, sous une forme menaçante. Ils se sont bientôt remis, quand ils ont vu que leurs approches n'étaient encore menacées que par quelques postes de mobiles bretons ; mais cette alarme elle-même était déjà un grave symptôme.

L'erreur même du quartier général qui croyait, d'abord, avoir affaire, à Dreux, à l'armée d'Aurelles de Paladine, prouve que, grâce au système de prudent mutisme observé aujourd'hui par le gouvernement français, les Allemands ne sont plus aussi bien renseignés sur les mouvements de leurs ennemis ; ce qui jette dans leurs manœuvres une hésitation qu'ils n'avaient pas connue jusqu'à ce jour.

Le voile dont Paladine entoure ses opérations depuis sa victoire du 9, est impénétrable, même aux yeux des espions allemands, autrefois les plus clairvoyants.

Il y a bien d'autres motifs d'ennui que ceux-là. Les Prussiens sont victimes de ce cercle de fer et de feu qu'ils se réjouissent si fort d'avoir formé autour de Paris. Ils ne peuvent pas faire un pas sans que les boulets et les obus tombent sur eux ; ils ne peuvent pas remuer la tête sans que nos vigilants canonniers ne lancent des projectiles meurtriers.

Et ils ne peuvent rien contre les assiégés, parce qu'ils n'ont pas de matériel de siège.

On écrit de Versailles à la *Gazette de Wisser* :

Nous sommes dans une situation pénible, mêlée d'incertitude, d'inquiétude et d'impatience. Les jours se suivent et depuis quel temps il n'y a guère d'autre événement que de voir partir tous les soirs des troupes pour des travaux de retranchement, et de les voir revenir le lendemain au point du jour diminuées de quelques hommes. Tous les cinq jours, des troupes reviennent des avant-postes pour se faire relever par la garnison de Versailles ; elles reviennent également diminuées de quelques hommes.

Aussi, campés dans la boue et dans la pluie, les Allemands soupirent après leur patrie, leur maison, leur famille, et ils maudissent le roi Guillaume et son ame damnée, M. de Bismark, qui ont eu la folie de refuser la paix.

Ils demandent la paix aujourd'hui, n'importe à quel prix, n'importe à quelle condition.

A notre tour d'être inflexibles et de pousser jusqu'au bout notre œuvre de délivrance d'abord et de vengeance ensuite.

Ah ! vous avez cru que la grande nation était morte ! Ah ! vous avez par avance disposé de ses dépouilles.

La grande nation, semblable au lion qui fait trembler la montagne par son rugissement, a secoué le manteau de honte et d'avilissement que l'empire avait jeté sur elle ; elle a repris possession d'elle-même ; elle marche fière dans sa jeune liberté ; malgré ses immenses revers, elle reste indomptée et indomptable.

Puisque le *Times* nous a fourni l'occasion de revendiquer nos droits à la guerre sans merci, citons un passage encore de son article :

Quoique les fortifications de Paris aient été construites avant l'invention de l'artillerie rayée, elles ont donné déjà deux mois de vie à la ville, deux mois de répit à la France, qui a mis ce temps à profit pour réparer ses désastres.

Si Paris avait capitulé à la suite du drame de Sedan, la France était perdue ; mais quand même Paris viendrait aujourd'hui à être réduit, la situation du roi Guillaume serait tout autre, car il se verrait dans l'impossibilité de soumettre la France. L'expérience de ce siège a donc déjà suffi pour en démontrer aux Allemands toutes les difficultés et tous les dangers.

S'ils parvenaient à entrer dans Paris, les Prussiens, après avoir pris des garanties pour le paiement des indemnités qu'ils réclament, se verraient forcés de se retirer dans les départements dont ils demandent l'annexion, laissant la France poursuivre, au centre, à l'ouest et au midi, son œuvre de résurrection ; et comment alors le comte de Bismark parviendrait-il à conclure le traité qui devra mettre fin à cette lutte déjà trop longue pour les deux parties ?

Quoi qu'il arrive, ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'attitude de Paris, depuis deux mois, a complètement renversé les plans primitifs de l'ennemi, et qu'aujourd'hui, elle permet même d'espérer un retour de fortune pour la nation française.

Ne vous semble-t-il pas entendre le glas funèbre de l'armée prussienne ?

LA DÉFENSE NATIONALE

Levée en masse.

Décret interprétatif.

Les membres du Gouvernement de la défense nationale,

Considérant qu'il n'est pas possible d'admettre que les décrets du 2 et du 7 novembre 1870 aient voulu que leurs prescriptions, s'appliquant à des hommes mariés ou veufs avec enfants, ne fussent pas appliqués aux célibataires et aux jeunes hommes ;

Attendu que les deux décrets appellent tous les hommes valides de 21 à 40 ans, et que, dès lors, tous les hommes compris entre ces deux âges, mariés, même veufs avec enfants, sont mobilisables et peuvent être mis à la disposition du ministre de la

guerre, sans autre exception possible que celles provenant des infirmités ou rappelées dans l'article 5 du premier décret et dans l'article 4 du second ;

Attendu qu'il importe peu que d'autres exemptions, ou même que des exemptions pour infirmités aient été accordées par des conseils de révisions formés dans des circonstances moins graves ;

Décrètent :

Art. 1^{er}. — Les articles 1^{er} et 5 du décret du 2 novembre, et l'article 4 du décret du 7 novembre 1870, s'appliquent à tous les hommes valides de 21 à 40 ans ; en conséquence, tout homme valide, de 21 à 40 ans, même exempté, pour quelque cause que ce soit, par des conseils de révision ayant siégé avant les deux décrets précités, ne peut être exempté de la mobilisation et du service militaire que pour les causes énumérées dans l'article 5 du décret du 2 novembre 1870.

Art. 2. — Il sera statué sur les réclamations fondées sur les infirmités, par un conseil de révision formé comme il est dit à l'article 4 du décret du 7 novembre 1870.

Art. 3. — Sont annulées toutes exemptions antérieurement accordées, même pour cause d'infirmités, par les conseils de révision qui ont statué avant le 2 novembre, et leurs décisions sont déclarées non avenues.

LA QUESTION D'ORIENT.

Tours, 29 novembre 1870.

On mande de Londres, 28 :

Le *Times* publie une dépêche de Versailles du 27, d'après laquelle un arrangement de la question d'Orient est probable, sur les bases d'une conférence.

L'Angleterre et la Russie retire-raient leurs notes.

Le *Times* croit savoir que la Russie cédera aux représentations amicales, et que la conférence aura lieu comme la Prusse l'a proposé.

LE SIÈGE DE PARIS

Les lignes d'investissement de Paris s'élargissent, avons-nous dit, grâce au feu constant des foris, qui ne laissent aucun moment de répit aux assiégés et qui démolissent tous leurs ouvrages à mesure qu'on les construit.

Les Prussiens sont obligés de reculer toujours.

C'est au point que nous lisons sans étonnement dans le *Petit Journal* (édition de Paris) du 17 novembre :

« Hier, un premier train a quitté la gare de l'Ouest et s'est arrêté à Asnières. On pense que sous peu de jours la ligne ira à Courbevoie. »

Aussi, à mesure que la confiance revient aux Parisiens, l'ennemi se décourage et se démoralise. Sans compter la maladie qui fait d'effroyables ravages dans les rangs prussiens.

M. Victorien Sardou a obtenu l'autre semaine, alors qu'il était encore question d'armistice, l'autorisation de se rendre à Marly, où il exerce les fonctions de maire. Il en a rapporté la nouvelle suivante :

On a enterré depuis quinze jours, dans la chaux vive, environ trois mille soldats ennemis, morts de la petite vérole.

Parmi les types curieux mis en vue par le siège de Paris, il faut placer au premier rang celui d'un officier échappé de Sedan, M. de Neverlée, chasseur intrépide qui, le fusil sur l'épaule, s'en va chaque jour à l'affût des Prussiens comme l'on va à l'affût du lièvre. — Samedi dernier, la place choisie par M. de Neverlée était bonne, car il y tua ses cinq Wurtembergeois, plus un Badois.

Combat de Champigny.

Nous avons publié le rapport officiel sur cette affaire qui a été fort brillante, et qui nous a redonné un poste important sur la Marne, entre Nogent et Chennevières (ouest de Paris).

Le rapport militaire ayant été très-succinct, voici les détails que nous apporte le *Petit Journal* (édition de Paris) :

On sait que l'ennemi avait établi dans Champigny de grands magasins de fourrages ; leurs équipages étaient abrités dans des granges abandonnées ; un fort détachement de cavalerie était installé dans la ferme du Tremblay, située à une centaine de mètres du viaduc de Nogent-sur-Marne ; enfin, la grande fabrique de chapeaux de feutre était convertie en poste-caserne et renfermait un détachement considérable d'infanterie. Le général prussien travaillait sans relâche aux épaulements, destinés à mettre la localité en état de défense.

Les éclaireurs répandus dans l'île-de-Beauté, et en avant du viaduc, avaient signalé aux commandants du fort de Nogent et à la redoute de la Faisanderie la situation stratégique sur ce point. Ce point pouvait menacer non seulement nos redoutes, mais encore inquiéter sans relâche notre ligne d'avant-postes et rendre très-difficile le service d'éclaireurs.

Le bombardement fut décidé. A une heure précise de l'après-midi de samedi, le fort de Joinville (redoute de la Faisanderie), d'une part, et le fort de Nogent, de l'autre, ont ouvert un feu concentrique sur Champigny.

Un quart d'heure après, une bombe partie de Joinville a mis le feu à la toiture des magasins de la fabrique de chapeaux.

La flamme jaillit aussitôt et ne tarda pas à gagner l'économat ; à partir de ce moment, la fabrique servit de cible à notre artillerie, les bombes tombaient coup sur coup, et bientôt les vastes bâtiments qui la composaient flambaient à la fois.

On voyait les Prussiens s'enfuir par bandes, la plupart tête nue et sans armes, et chercher un abri dans les bois de Cœuillos.

Une demi-batterie de mitrailleuses, masquée par une redoute établie à Saint-Maur-

homme, et je ne veux pas attendre d'être forcé d'accepter les offres que vous me faites si généreusement ; je n'aime pas les dettes.

— Quand je vous dis de ne pas vous inquiéter de cela ! répéta le Corbeau ; un de ces jours nous reparlerons de vos affaires, et Dieu aidant, elles pourront bientôt prospérer mieux que vous ne pensez, n'est-ce pas, ma sœur ?

— C'est mon avis, répondit l'autre Corbeau.

— Que je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à moi ! dit M. de Créoulx ; en souriant de la confiance avec laquelle ces deux vieilles pauvres femmes lui prédisaient qu'il ferait fortune ; et touché du fond de l'âme du désintéressement avec lequel elles mettaient à sa disposition leurs petites ressources.

Gabrielle se taisait ; mais, en ce moment, elle eût volontiers baisé ces grandes mains ridées qui, le premier jour, lui faisaient horreur.

Quand le jeune gentleman s'en

fût allé et que Véronique eût fermé toutes les portes, la jeune fille se retira au fond de la chambre pour dire ses prières à côté du petit lit qu'on lui avait dressé derrière le grand lit de serge verte ; les Corbeaux restèrent devant la cheminée où l'on ne faisait plus de feu, quoique les soirées fussent encore fraîches.

— Ma sœur, dit Véronique, ne pensez-vous pas que Gaspard de Créoulx peut encore faire aussi grande figure dans le monde que si M. le baron ne l'eût pas déshérité ?

— Si fait, répondit tranquillement Suzanne, c'est une idée qui m'est venue ce soir. Nous irons voir M. Vincent, et puis...

— Chut ! interrompit Véronique en tournant la tête ; cette enfant pourrait nous entendre.

M. de Créoulx revint les jours suivants, et tout se passait comme avant son départ. Seulement, la partie durait quelquefois jusqu'à dix heures, et le gentleman avait des distractions qui lui faisaient perdre beaucoup de rou-

ges liards, que les Corbeaux enfermaient joyeusement dans leur grande bourse.

Un matin, les vieilles femmes sortirent de très-bonne heure pour aller chez ce M. Vincent dont elles parlaient quelquefois. Quand elles rentrèrent pour diner, vers midi, elles trouvèrent le feu éteint, la table nue, et Gabrielle tout en larmes.

— Sainte Mère de Dieu ! qu'est-il arrivé ici ? s'écria Véronique, pourquoi pleurez-vous ainsi, mon enfant ?

— Il est perdu, et moi aussi, mon Dieu ! je vais tout vous dire... Misé Véronique, misé Suzanne, me pardonneriez-vous ? répondit Gabrielle en se jetant impétueusement à leurs genoux. Ah ! je suis si malheureuse !...

— Pour l'amour de Dieu ! parlez, mon enfant ! interrompirent les Corbeaux ; nous vous pardonnons, nous vous pardonnons tout ; mais qu'avez-vous fait ?

— Hélas ! rien, rien de mal, et pourtant... Mais ce n'est pas de moi qu'il

s'agit, c'est de M. de Créoulx. Il est en prison ; il est au château d'If.

— Comment ! comment ! que dites-vous ?

— Oui, par ordre du roi... Une lettre de cachet.

— C'est M. le baron qui l'a obtenue, s'écrièrent les Corbeaux. Jésus ! mon Dieu ! quel malheur !

Il y eut un silence ; les deux vieilles femmes étaient consternées. Gabrielle, à genoux devant elles leur serrait la main avec de muets sanglots.

— Jésus ! Marie ! calmez-vous donc, mon enfant, dit Véronique en la relevant. Voyons, dites-nous comment vous avez appris cette mauvaise nouvelle ?

— Je l'ai apprise par quelqu'un qui est venu ici de la part de M. le baron.

— Ici ! et pourquoi ? interrompirent les Corbeaux avec une surprise extrême. Que nous voulait-on ?

Mme CHARLES REYBAUD
La suite à demain.

les-Fossés, a pris les fuyards en flanc et leur a tué beaucoup de monde.

La pluie de projectiles continuait, et bientôt les maisons qui entourent l'église sont devenues la proie des flammes. Comme dans la fabrique, les Prussiens s'y étaient établis et en furent délogés : là aussi les mitrailleuses ont contribué à parfaire l'œuvre du canon.

La ferme du Tremblay semblait d'abord être à l'abri des coups ; mais avant qu'on ait pu l'atteindre, cavaliers et chevaux se sont enfuis pêle-mêle. Les montures n'avaient pas été sellées et sautaient au hasard ; on en a trouvé quelques-uns noyés dans la Marne.

A quatre heures, le feu avait été mis à quatre endroits différents et la position était rendue intenable pour l'ennemi.

De nombreux tirailleurs de la ligne et des francs-tireurs appartenant aux différents corps francs étaient embusqués derrière les peupliers de l'île-de-Beauté et sous les colonnes du viaduc.

Ainsi abrités, ils ont dirigé une fusillade très efficace sur le village bombardé. Les Prussiens ont riposté, mais sans produire grand effet.

Les coups de fusils des nôtres, au contraire, tombant au milieu des masses épaisses, des fuyards ont rarement manqué leur but.

Profitant de la confusion que les bombes avaient jeté parmi l'ennemi, les francs-tireurs ont pénétré dans Champigny et se sont battus dans les rues.

Des monceaux de fourrages étaient amoncés derrière l'église, les francs-tireurs y ont mis le feu ainsi qu'à plusieurs maisons dont les caves recélaient des Prussiens. Les mitrailleuses avaient opéré un mouvement en avant et de la redoute de Saint-Maur s'étaient avancées jusqu'à 400 mètres de Champigny ; ces engins ont continuellement soutenu les opérations des francs-tireurs.

Nos pertes sont presque insignifiantes. L'artillerie prussienne, quelque invraisemblable que puisse paraître le fait, n'a pas donné.

On a peine à s'expliquer ce mutisme ; car les batteries ennemies couronnent les hauteurs de Chennevières. C'est à peine si un détachement de tirailleurs a répliqué aux coups de chassepots des francs-tireurs.

Nous avons eu en tout cinq hommes tués et une douzaine de blessés. Quant à l'ennemi, il est certain que ses pertes en hommes sont beaucoup plus considérables, il a été évidemment surpris et confus de la brusque attaque venant des trois points à la fois.

Si on n'a pu constater le nombre de ses morts et de ses blessés, en revanche, on peut affirmer qu'il a perdu énormément en fourrages, en chevaux, et qu'une partie de ses équipages ont été brûlés.

Les francs-tireurs sont revenus au pont, pliant sous le poids des selles, des harnais et des armes qu'ils avaient recueillis.

Hier, dimanche, les ruines de la fabrique et de la ferme de Tremblay fumaient encore.

Vers une heure de l'après-midi, un mouvement des Prussiens ayant été signalé sur la crête des collines, et comme l'ennemi paraissait disposé à reprendre les positions dont il avait été si brusquement délogé la veille, la redoute de la Faisanderie a envoyé quelques bombes pour arrêter le mouvement de l'ennemi.

La défense

La presqu'île de Gennevilliers est entièrement occupée par nos troupes. Les forts du Mont-Valérien et de la Briche la commandent à ses deux extrémités.

A l'entrée de la presqu'île, nos derniers avant-postes sont à Suresnes, à la ferme de Pouilleuse, à Rueil et à Nanterre. Dans ces deux derniers villages, les habitants sont presque tous revenus dans leurs maisons.

A la sortie de Rueil, les sentinelles prussiennes sont établies derrière les arbres et les fossés de la grande route de Saint-Germain et dans les avenues qui conduisent à la Jonchère ; nos mobiles font bonne garde.

Nanterre est fortement barricadé et les francs-tireurs s'étendent au-delà du chemin de fer de Saint-Germain, lequel nous offre, en avant de la Seine, une bonne ligne de défense.

Les positions prussiennes qui ferment la presqu'île, sont battues par le Mont-Valérien ; notre redoute du moulin Hérode commande le coude que fait la Seine entre Croissy et Bougival.

Les redoutes de Courbevoie, construites

en grande partie avec des rails du chemin de fer, sont situées en face des villages de Bezons et de Houilles, occupés par les ennemis ; ces mêmes redoutes et celles de Colomiers, de Villeneuve, de Montmartre et de Saint-Ouen, sont destinées à défendre le fleuve contre les batteries prussiennes établies à Argenteuil et au moulin d'Orge-mont.

La fabrication des canons système Pothey se poursuit avec la plus grande activité dans les principaux ateliers de Paris.

Ces nouvelles pièces, dont le tir est des plus rapides, peuvent lancer des boulets à pleine portée à 6,000 et jusqu'à 8,000 mètres ; elles vont donc nous rendre les plus grands services, car leur supériorité incontestable sur les canons prussiens rétablira l'équilibre un instant rompu par l'infériorité de notre ancien matériel.

Ces pièces lancent des obus de 7 kilos ; leur fermeture est une modification très-heureuse de celle qui est employée, avec tant de succès, depuis plusieurs années par la marine française.

Les constructeurs espèrent pouvoir terminer plusieurs centaines de ces pièces au commencement du mois prochain.

Ruses des Prussiens

On assure que les Prussiens ont mis en face de certains forts de fausses batteries, simulées en bois ou en carton peint, et gardées par des mannequins. De cette façon, leur investissement de Paris ne serait pas aussi complet qu'il en a l'air ; nous verrons bien.

On a calculé qu'il fallait 1,000 vedettes, placées à 100 mètres de distance pour investir nos lignes de grands gardes.

L'alimentation de Paris

Le 15 novembre, le Gouvernement de la défense nationale disposait des ressources alimentaires suivantes, calculées sur un rationnement journalier de 100 grammes, viande ou équivalent alimentaire, pour deux millions de consommateurs :

Viande fraîche (bœufs et vaches)	23 à 28 jours.
Viande fraîche à provenir de 30 à 35,000 chevaux que le Gouvernement peut prélever par voie de réquisition, et sans trouble pour les services publics.	40 à 45 jours.
Viande salée	20 jours.
Morue, poissons secs.	10 à 12 jours.
Par suite, l'alimentation de Paris est assurée en viande fraîche, en viande salée, poissons et morue, pour	90 à 105 jours.

En outre, le Gouvernement peut disposer d'un stock considérable en fromage.

Il y a des farines pour pourvoir à une consommation de six mois au moins.

Les provisions de riz, de sel, d'huiles diverses à manger et à brûler, de café, de chocolat, de pâtes, etc., peuvent satisfaire à une consommation de cinq à six mois au moins.

Les vins et spiritueux emmagasinés correspondent à un emploi de dix à douze mois.

Enfin l'industrie privée a réalisé des approvisionnements très-importants en épices, conserves de toutes sortes. Elle dispose d'un stock considérable en viandes fumées, graisses, jambons, salaisons diverses, auxquels, depuis le commencement du siège, elle ne cesse d'ajouter par la manipulation intelligente de tous les abats (viande, tendons, sang, os, etc.), des animaux de boucherie.

En résumé, l'alimentation de Paris se trouve assurée pour 4 ou 5 mois au moins. On y mange de l'âne, du mulet, voire même du chat et des rats, parce qu'on a voulu en goûter et nullement par nécessité.

A partir du 20 novembre, on ne délivrera plus de gaz dans les maisons particulières, mais on continuera à en fournir aux cafés.

BULLETIN DE LA GUERRE

Combat de Domart-Beaucourt

On écrit de Doullens (Somme), 24 novembre, à la Liberté :

Un combat très-vif a eu lieu, dans la matinée, entre Domart-sur-la-Luce et Beaucourt. On entendait la fusillade de Dou-

lens, à plus de 20 kilomètres du champ de bataille.

Voici ce que nous avons appris, par des paysans que le frayeur a fait fuir jusqu'ici et par les détails que nous a communiqués le sous-préfet.

Ce sont nos soldats qui ont attaqué l'ennemi. Nous avions deux bataillons à peu près complets, et des pièces de canon bien servies. Les Prussiens, avec trois pièces de canons et deux bataillons s'étaient retranchés d'une manière formidable dans les bois de Demun, d'où ils nous ont d'abord opposé une vigoureuse résistance ; mais le colonel du Besson, qui commandait les nôtres, a ordonné la charge, et, devant l'attitude solide de nos soldats, les Prussiens ont été délogés du bois et ont pris la fuite. Une compagnie les a poursuivis jusqu'au Quesnel, et ils se sont retirés sur Roye, où ils se sont retranchés derrière la rivière de l'Avre.

Nous n'avons perdu qu'une dizaine d'hommes et il y a au moins vingt-cinq blessés ; mais il paraît que les Prussiens ont beaucoup souffert. Ils avaient avec eux beaucoup de bagages, ce qui indiquait leur intention de se cantonner dans le pays.

Le bois de Demun est rempli d'armes et d'objets de campement, qu'ils n'ont pas eu le temps de charger, dans leur précipitation à emporter leurs morts, afin de ne pas nous laisser connaître leurs pertes. Les paysans qui les ont vu revenir ont compté trois charrettes et un petit cabriolet comblés de morts et de blessés.

A l'heure où je vous écris, les Prussiens détruisent le pont de Roye, qui n'est pas bien beau heureusement, ce qui prouve qu'ils ne sont pas en parfaite tranquillité sur l'attitude que va prendre le colonel du Besson, qui est rentré à Villers-le-Brotonneux.

On vient de trouver des cadavres prussiens près de Domart. On pense que ce sont des blessés qu'ils ont abandonnés et qui sont morts depuis.

Pendant qu'on entendait la canonnade ici, les femmes, enfermées dans la maison spéciale de détention, s'étaient répandues dans les préaux.

Elles se figuraient que les Prussiens allaient les délivrer ; mais leur espérance a été de courte durée, et elles sont rentrées dans le silence.

Vous ne pouvez vous figurer avec quel enthousiasme le colonel du Besson et ses braves soldats ont été reçus à Villers. Les femmes leur ont servi un diner comme ils n'en ont pas mangé depuis longtemps, quoiqu'ils ne souffrent pas de ce côté.

Le curé est entré à l'église pour remercier Dieu, tout le village l'y a suivi.

CONTRIBUTIONS PATRIOTIQUES

Le Bulletin officiel de la délégation du gouvernement à Tours contient le décret suivant, qui intéresse le département du Rhône :

Article premier. — Le département du Rhône est autorisé, conformément à la demande qu'en a faite, le 4 novembre courant, la commission départementale, à emprunter, à un taux qui ne pourra excéder 7 pour 0/0, une somme de trois millions, qui sera employée aux frais d'habillement, d'équipement, d'armement et de solde des gardes nationales mobilisées de sa circonscription.

Ledit emprunt pourra être contracté, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscriptions particulières et avec faculté d'émettre des obligations transmissibles par simple endossement.

Art. 2. — Pour subvenir aux frais d'amortissement dudit emprunt de trois millions, principal et intérêts, le département du Rhône est également autorisé, suivant la délibération susvisée de la commission départementale, à s'imposer extraordinairement, pendant douze années consécutives, à partir de 1871, cinq centimes additionnels au principal des quatre contributions directes.

Art. 3. — Les impositions ci-dessus autorisées continueront à être recouvrées indépendamment des centimes extraordinaires, dont le maximum est déterminé annuellement par les lois de finances, en exécution de la loi du 18 juillet 1860.

CORRESPONDANCE

Lyon, 29 novembre 1870.

Monsieur le directeur,

Puisque vous avez bien voulu porter à la connaissance du public votre opinion au sujet des nouvelles cartouches à collette, je vous serais obligé d'insérer dans vos colonnes la petite rectification suivante :

C'est par erreur que mon nom est seul attaché à ce nouveau projectile ; celui de P. Robolat doit y être joint, au moins au même titre. C'est uniquement parce que mes attributions ont été plus spécialement les relations extérieures, que je parais profiter sans lui du résultat de notre travail commun.

Du reste, n'ayant cherché qu'à être de quelque utilité dans les circonstances actuelles, et désirant voir des personnalités complètement à l'écart, nous serions heureux qu'à l'avenir cette cartouche soit simplement désignée par son nom de *Cartouche lyonnaise à collette*.

Veillez agréer, etc.

P. LACOLLONGE.

NOUVELLES DE LYON.

Depuis lundi soir, deux postes de gardes nationaux, notamment celui du Palais-de-Justice ont été occupés par la troupe de ligne.

Nous sommes en mesure d'expliquer ce fait, qui n'implique en rien un conflit entre les deux autorités militaires.

M. le général Alexandre ayant manifesté que la garde nationale était à certains jours surchargée de service, M. le général Bressolles a offert de se charger de la garde de quelques postes, disant que cela l'aiderait à compléter l'instruction militaire d'un certain nombre de jeunes soldats.

L'offre du général Bressolles a été acceptée avec empressement, et voilà la seule raison pour laquelle le service des postes sera partagé, à l'avenir, entre les soldats et les gardes nationaux.

Hier soir, sur le plateau de Ste-Foy, des élèves de l'École de Cluny ont fait des expériences extrêmement intéressantes d'un système de phares électriques destinés à éclairer la ville et à servir de signaux de nuit en cas de siège de Lyon.

L'École de Cluny ou Ecole normale supérieure de l'enseignement professionnel, fondée il y a peu d'années par M. Duruy, qui y avait mis tout ses soins, a fourni déjà nombre d'élèves très-distingués, lesquels ont rendu de grands services au pays dans les pénibles circonstances où il se trouve.

Depuis trois jours, le Comité garibaldien d'organisation de l'armée des Vosges, qui fonctionnait sur la place des Terreaux, a suspendu ses opérations, et les drapeaux et inscriptions placés aux fenêtres des bureaux ont été retirés.

Nous avons lieu de penser que cette interruption de service n'est que momentanée, et que le Comité reprendra ses travaux.

La quête faite à la messe en musique, dimanche, à l'église de St-Bonaventure, au profit du travail pour nos soldats en campagne ou prisonniers, a produit la somme de 1,004 fr.

Parenti, acquitté par la cour martiale, a été conduit hier matin mardi, à la place de Lyon. — On ignore où il sera dirigé, — le lieu de séjour de sa compagnie étant inconnu.

La prison des Recluses a possédé, il y a quelques jours, pendant assez longtemps, un certain nombre de prisonniers prussiens. — Les habitudes des officiers, leur genre de vie, ont frappé vivement l'attention. — Ils se levaient tard, — et lisaient et relisaient les feuilles publiques sans jamais souffler mot, si ce n'est entre eux.

On remarquait qu'à table ils se servaient du même verre ; — le capitaine ou le plus élevé en grade buvait d'abord, le lieutenant et le sous-lieutenant ensuite. — A tous leurs repas ils demandent du saucisson à l'ail. — Ils avaient toujours de la ménénaie française, de l'or à leur disposition.

Leur nourriture était celle des autres prisonniers.

L'exéquatour du Gouvernement de la défense nationale a été accordé à M. Charles S. Haden, nommé vice-consul d'Angleterre à Lyon.

On nous assure qu'il s'organise, en ce moment, à Lyon, un corps de volontaires espagnols pour concourir à la défense de notre territoire.

Le colonel Perreaux, ex-colonel de la légion romaine, qui habite Lyon, vient d'être promu au grade de général dans le 18e corps d'armée.

Une des grandes fonderies lyonnaises, celle de la maison Guillet, est chargée, en ce moment, de couler soixante pièces d'artillerie de campagne.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

Le maire de Lyon, Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 24 novembre 1870 ; Considérant que l'accumulation d'un trop grand nombre de têtes de bétail dans les locaux provisoires construits à cet effet, peut devenir une cause de dépérissement et de perte de ces animaux ;

Considérant qu'un grand nombre de propriétaires veulent garder le bétail de leurs fermes et ne le vendront que dans le cas de dangers imminents ;

Qu'il y a lieu de régler en conséquence le service d'approvisionnement de la ville ;

Arrête : La Commission d'approvisionnement est autorisée à passer des marchés avec les propriétaires de bétail.

Le bétail sera acheté conditionnellement et au poids.

Les propriétaires resteront chargés de leur bétail jusqu'à réquisition de la ville menacée d'investissement. A ce moment, ils seront amenés, reconnus, pesés et payés immédiatement.

Ces marchés, valables pour un mois, pourront être renouvelés.

Lyon, le 25 novembre 1870. Le maire de Lyon, HENON.

Demain jeudi, les artistes du Grand-Théâtre donneront le Faust de Gounod. Mlle Ganetti et M. Danguin, l'excellent Méphistophélès de la création lyonnaise, joueront dans cet opéra, qui servira aux débuts d'un jeune Lyonnais, élève du Conservatoire de Paris, M. Girardot.

Cette représentation sera donnée au bénéfice des blessés des armées françaises. MM. les artistes ont écrit à ce sujet une lettre à M. le maire de Lyon.

On assure que les artistes du théâtre des Célestins, voulant imiter leurs camarades lyriques, organisent une représentation extraordinaire, dont le produit servira aussi à l'achat d'une mitrailleuse.

BLOCUS DES PORTS ALLEMANDS

Nous avons dit que les plaintes du commerce allemand, au sujet du tort immense que lui cause la présence de la flotte française dans la Baltique. Ces dommages sont estimés à plus de cent millions.

On voit que notre flotte, sans avoir livré de bataille, avant d'avoir attaqué un seul port allemand, fait un très grand mal à l'ennemi.

Un récent document, publié en Angleterre, les rapports publics par la direction du commerce corrobore ces faits.

D'après ces rapports, le nombre des navires allemands, sortis pendant le mois d'août des ports anglais, a été de 23, jaugeant ensemble 11,144 tonneaux, contre 570, jaugeant 122,337 tonneaux pendant le mois d'août 1869, soit une diminution de 537 bâtiments.

D'un autre côté, pendant le même laps de temps, il en est sorti 399 navires français jaugeant ensemble 45,422 tonneaux, contre 316 navires et 39,563 tonneaux en août 1869 soit une augmentation de 83 bâtiments.

Le blocus des ports allemands a eu, pour effet, de réduire le nombre, — sans distinction de nationalité, — des navires partis des

ports anglais, à destination pour l'Allemagne, de 780 en août 1869, à 72 seulement en août 1870, alors que les ports français étant restés ouverts, le nombre des navires qui y sont entrés s'est accru de 1,067 à 1,433.

Le commerce de la Prusse a donc eu considérablement plus à souffrir de la guerre que celui de la France.

Enfin, tandis que le blocus exerçait un effet désastreux sur le commerce d'exportation de l'Allemagne, la France, stimulée par ses nécessités et libre d'entraves, a pu considérablement augmenter ses exportations de vins et de soieries.

Le rapport se termine par une remarque qui ne manquera pas de frapper le commerce anglais.

« Mais, ajoute l'auteur du rapport, comme les importations de laines, de tissus de coton et de coton filé, ont diminué dans une proportion encore plus considérable, l'Angleterre commence à s'apercevoir que les bénéfices de la guerre ne sont pas tous d'un seul côté, » mais qu'elle même souffre dans ses intérêts, son commerce d'exportation pour la France ayant diminué dans d'énormes proportions.

Les souscriptions en faveur DES PRISONNIERS FRANÇAIS

On sait l'état de dénûment dans lequel se trouvent nos soldats, trop nombreux hélas ! qui sont prisonniers en Allemagne.

Sur la demande du comité général des dames, dont M. le préfet et M. le général Bressoles ont bien voulu accepter d'être présidents honoraires, le comité répartiteur lyonnais s'est empressé de voter une somme de 10,000 fr., et il a été décidé qu'une souscription serait immédiatement et spécialement ouverte en faveur de nos prisonniers de guerre.

La garde nationale, de son côté, va organiser une souscription dans le but de secondar les efforts du comité des dames. L'initiative est due à M. Luville, capitaine au troisième bataillon.

M. le général Alexandre a accepté la présidence du comité auquel chaque bataillon, batterie et escadron aura un délégué.

Le comité cherchera à obtenir le concours des gardes nationales des départements voisins et à étendre autant que possible ses opérations.

Les dons seront expédiés directement aux prisonniers, accompagnés des délégués spéciaux chargés du partage ; les souscripteurs seront donc assurés que leur participation contribuera efficacement à soulager les malheureux prisonniers.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Le Post, de Londres, annonce que M. de Chaudordy, délégué du ministère des affaires étrangères, est parti de Tours pour Versailles, à l'effet de renouveler les négociations pour la conclusion d'une armistice.

Notre confrère anglais a été mal renseigné : M. de Chaudordy n'a point quitté le siège de la délégation gouvernementale, et le mot d'armistice n'a plus été prononcé depuis le retour de M. Thiers.

L'erreur du Post a probablement son explication dans la demande de sauf-conduit et dans la mission projetée par M. Glais-Bizoin pour aller traiter la question russe avec M. de Bismark.

D'après le Journal de Maine-et-Loire le bruit court à Angers que M. de Charette, colonel des volontaires de l'Ouest, aurait été tué dans une rencontre avec l'ennemi.

Nous n'avons aucune information qui confirme ou démente cette triste nouvelle, qui, nous l'espérons, n'est qu'un de ces bruits vagues et dénués de fondement comme il en circule à chaque instant dans les circonstances critiques où nous sommes.

Le Pays de Paris, annonce, dans un de ses derniers numéros, la mort de Marguerite Bellanger : « Une femme, dit-il, à qui les papiers trouvés aux Tuilleries ont fait une rapide réputation. Marguerite Bellanger, vient de mourir de la petite vérole, à Cassel, près de Wilhelmshöhe. Elle laisse à l'enfant dont il est question dans les papiers précités, un hôtel avenue Friedland, une magnifique propriété aux environs de Paris et des titres de toutes sortes. »

De nouveaux dons en argent, s'élevant à la somme de 582,593 fr. 71 c., ont été reçus au ministère de la guerre, savoir :

- De M. Onfroy, d'Avranches, 1,202 fr. 70. De M. Amblard, de l'Isle-de-la-Trinité, 5,000 fr. 00. Des écoles et habitants de la Corse, 1,500 fr. 00. Des Français de Vérézuela, 374 fr. 00. Des Français de Rio-Janeiro, 6,017 fr. 01. Des Français de la Havane, 36,000 fr. 00. Des Français de San-Francisco, 270,000 fr. 00. Des dames françaises de la même ville, 262,500 fr. 00.

Total : 582,593 fr. 71.

Deux caisses de charpie et de bandages ont été, en outre, reçues des Français de Rio-Janeiro.

Le Gouvernement de la défense nationale remercie, en son nom et au nom de l'armée, toutes les personnes généreuses qui ont ainsi contribué au soulagement des misères causées par la guerre actuelles. Les sommes ont été versées à la Commission centrale de secours, qui en fera la répartition aux familles des militaires tués ou blessés.

La cour martiale séant à Friaize (Eure-et-Loir), vient de prononcer la peine capitale contre le nommé Cavalloni, soldat au 41e régiment de marche, déclaré coupable d'insultes envers ses supérieurs.

Ce jugement a été exécuté en présence du bataillon auquel appartenait le condamné.

Dans sa séance du 14 novembre courant, la cour martiale siégeant à Bourg (Oise), a condamné à mort le nommé Roussel (Constantin-Frédéric), caporal au 29e régiment d'infanterie, déclaré coupable de détournement de fonds et de tentative de désertion. Ce jugement a reçu son exécution.

Un bâtiment qui, l'année dernière, a excité la curiosité des Parisiens, Paris-Port-de-Mer, capitaine France, est entré à Rouen le 18, venant de Yokohama.

Ce bâtiment quitta le Japon le 15 février dernier, pour retourner à Paris ; il avait un chargement composé de 350 tonnes de produits et bibelots japonais et de 50 quintaux de soieries.

Le mouvement en faveur des mitrailleuses continue à Marseille. La maison Ulysse Dumas et Ce a donné 1,200 francs.

Les ouvriers des ateliers des forges et chantiers (Mempeuti) consacrent le produit d'une demi-journée à l'achat de trois mitrailleuses, qui s'appelleront : Le 4 Septembre, la Garibaldienne et la Revanche.

La 3e compagnie du 4e bataillon de la garde nationale a ouvert une souscription pour une mitrailleuse qui recevra le nom de Alphonse Gent.

Le gouvernement italien vient d'ajourner au 1er avril 1871 l'ouverture de l'Exposition internationale de l'industrie maritime, qui doit avoir lieu à Naples.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

(Voir le numéro d'avant-hier.)

MAYENCE MM. Birouste, sous-intendant militaire, et Travailleur, capitaine adjudant-major au 33e de ligne.

MAGDEBOURG 3e régiment de ligne : MM. les capitaines Parès, Reure, Baron, Duchaplet et Grobert.

MM. les lieutenants Eymard, Batut, Berson et Michel.

MM. les sous-lieutenants Peythieu et Guiraud.

50e régiment de ligne : M. le lieutenant-colonel de la Tour-d'Auvergne.

MM. les capitaines Beaufort, Bloch, Duval, Olivier.

MM. les lieutenants Maillard et Dechen.

MM. les sous-lieutenants Huard, Brisset, Jennepin, Poncet et Morin.

82e régiment de ligne : MM. les chefs de bataillon Dubosq, Dimar et Frizon.

MM. les capitaines de Traversay, Millar, Bouscaren, Picard, de Launay, Conon, Alary, Jean, Aubertel, Vexian et Le Grand.

MM. les lieutenants Degland, Bonthoux, Alessandre, de Contencin, Wiëse, Tellier, Gérard, Bourgeon et Brussignac.

MM. les sous-lieutenants Pacoud, Brecht, Hiriart, Bertran, Lafeuillade, Bachelier, Raoul, Hautolin, Khol, Gemeau, Roussel, d'Ornano et Tirrelet.

MARBURG

Chasseurs de la garde : M. le capitaine Alf. Roché.

MUNSTER

Artillerie de la garde : MM. les capitaines Donop et Méthodon.

M. le lieutenant Montigny.

2e grenadiers : MM. les sous-lieutenants Brunel et Vossion.

7e hussards : MM. les capitaines Toscan du Terrail et Pairou.

M. le lieutenant d'état-major Voirin.

M. le lieutenant Camêda d'Almeida.

MM. les sous-lieutenants Gervais et Garon.

Lanciers de la garde : MM. les sous-lieutenants Hepp, Dubarnès, Ducaire et Ducret.

NAUMBOURG

Etat-major particulier de l'artillerie : M. le lieutenant-colonel Legardeur.

M. le capitaine de première classe Joyeux.

11e d'artillerie : M. le capitaine Perruchot.

1er d'artillerie : M. le capitaine Dampierre.

MM. les lieutenants Orbion, Schneider, Scheider, Bartholomé et Stemmé.

18e d'artillerie : M. le chef d'escadron H. Rey.

2e d'artillerie : M. le capitaine Rodolphe.

9e de ligne : M. le capitaine Robillard.

NEUSSE

INFANTERIE. MM. Robert Mitchell et L. Carette, officiers de la garde mobile.

NEUSS

INFANTERIE. Génie : MM. les capitaines d'état-major Beghin et Prangé.

MM. les sous-lieutenants d'état-major Andry et Lavigne.

ADMINISTRATION MILITAIRE

Intendance : MM. Roussel, Deperron, Dufau, Vessely, Borne, Gley, officiers d'administration.

Substances : MM. Bourcier, Parrot, Florent, Bouffard, Barrier, Bré, Ledermann, officiers d'administration.

Campement : M. Gomot, officier d'administration.

INFANTERIE

1er voltigeurs de la garde : M. le capitaine Assonlon.

M. le lieutenant Rosselu.

M. le sous-lieutenant Andra.

3e voltigeurs de la garde : M. le capitaine Goupil.

M. le lieutenant Letailleur.

CAVALERIE

Carabiniers de la garde : M. le sous-lieutenant Brillouin.

Cuirassiers de la garde : M. le lieutenant Bauvin.

MM. les sous-lieutenants Jarry, Burtin, Bera, Maldidier.

3e chasseurs : M. le capitaine Frachon.

MM. les lieutenants Cavarrot, De Croz, Le Breton.

MM. les sous-lieutenants Masson, Bailleul, Schoepf.

2e chasseurs d'Afrique : M. le capitaine Marchand.

M. le lieutenant Plantier.

MM. les sous-lieutenants Villaume, de Chabot, Claverie.

ARTILLERIE

Régiment à cheval de la garde : MM. les lieutenants d'Astier de la Vigerie, Bonnichon, Moléré de Saint-Paul.

Régiment monté de la garde : M. le lieutenant Foaiche.

GÉNIE

1er régiment du génie : M. le capitaine Eckendorf.

2e régiment du génie : M. le capitaine Belfort.

MM. le lieutenant Roger.

M. le sous-lieutenant Luthard (Henri).

EMPLOYES MILITAIRES

M. le contrôleur d'armes Morel.

(La suite à demain).

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Lyon, imp. P. Mougin-Rusand, rue Ste-M., 3.